



Litige retard important voyage Lastminute.com

Par **bruno31**, le **15/08/2014** à **11:52**

Bonjour,

Nous avons acheté au mois de juillet un séjour d'une semaine à Djerba sur le site Lastminute.com

Le vol aller Toulouse Djerba a eu 5 heures de retard sur l'horaire prévu (Vol de la compagnie tunisienne Nouvelair). Nous disposons d'une attestation de l'aéroport prouvant ce retard de 5 heures.

Ce vol étant au départ d'un aéroport de l'UE, nous sommes normalement en droit de bénéficier d'une indemnité de retard de 250 par voyageur (cas d'un retard de plus de 3 heures)

Etant donné que le voyage a été souscrit avec Lastminute.com, nous avons adressé nos différentes requêtes directement à Lastminute et non pas à la compagnie, dans un premier temps par mail à suiviqualite@lastminute.com puis par téléphone puis enfin par lettre recommandée avec AR en fournissant le justificatif de retard et les cartes d'embarquement. A ce jour je n'ai reçu qu'un mail de leur part indiquant que je recevrai une réponse par mail dans les 8 semaines

Auriez-vous l'amabilité de nous conseiller sur les démarches à entreprendre vis à vis de Lastminute.com pour obtenir l'indemnité à laquelle nous pensons avoir

Vous remerciant par avance de l'attention que vous pourrez porter à cette demande

Par **StéphaneN**, le **25/08/2014** à **15:39**

En cas de retard de vol, annulation ou surbooking - une solution efficace www.air-indemnite.com